



FEDRIS

recherche des
médecins collaborateurs

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Les médecins collaborateurs de Fedris, institution de sécurité sociale, fournissent des conseils soit en matière de **d'accident du travail**, soit en matière de **maladie professionnelle**.

Leurs avis sont basés sur l'étude du dossier ou **l'examen clinique** des victimes. Ces avis peuvent concerner :

- des taux et périodes d'incapacité de travail,
- la nécessité d'avoir des prothèses ou appareils orthopédiques à la suite d'un accident avec incapacité permanente,
- l'aggravation temporaire ou permanente des lésions,
- le remboursement de soins médicaux spécifiques,
- etc.

Les médecins collaborateurs de Fedris sont **formés et encadrés** par une équipe de médecins.

Ils sont également amenés à travailler en collaboration avec des médecins gestionnaires de dossiers, des médecins spécialistes, du personnel administratif (secrétaire, gestionnaire de dossiers paramédicaux, gestionnaire de dossiers administratifs...), des juristes ou encore des ingénieurs.

QUEL PROFIL RECHERCHONS-NOUS ?

Nous avons plusieurs postes à offrir. Les **spécialités recherchées** sont diverses (**dermatologie, médecin du travail, expertise du dommage corporel,...**). Une **expérience dans le domaine des risques professionnels** est un atout.

COMMENT POSTULER ?

Postulez jusqu'au **27/11/2018 à 14 heures** à l'adresse :

Fedris - Service Marchés publics

Madame Catherine Paesmans, Rue du Trône
100 à 1050 BRUXELLES.

Vous devez nous envoyer plusieurs documents pour que votre candidature soit acceptée :

- formulaire d'offre
- CV
- preuve d'inscription à l'Ordre des Médecins
- copie des diplômes obtenus,
- engagement de confidentialité
- déclaration particulière

Toutes les infos concernant ces documents se trouvent sur la page d'accueil de notre site www.fedris.be

www.fedris.be